

Procès-verbal N°32 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 20 Mars 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON
Absent(s) :	Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°31 de la réunion du Jeudi 13 Mars 2025.

COUPE GARD LOZERE REPROGRAMMATION

Suite à la reprogrammation par la LFO d'un Match en retard du STADE BEAUCAIRE 30 2 le 30/03/2025 la rencontre,

Match : N° 53272189

LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2) / ST BEAUCAIRE 30 2 (R3) est reprogrammé le 20/04/2025 à 15h00 sur le terrain du Vigan.

COUPE GARD LOZERE MODIFICATION AU CALENDRIER

Match : N° 53272186

LE GRAU DU ROI (R1) / E.S PAYS UZES (R2) initialement prévu le 30/03/2025 est avancé au 29/03/2025 à 19h30 sur le stade du Grau du roi. (Accord des deux clubs).

Match : N° 53272188

F.C BAGNOLS ESCANAUX 1 (D2) / AV.S ROUSSON (R2) initialement prévu le 30/03/2025 est avancé au 29/03/2025 à 20h00 sur le stade Léo Lagrange. (Accord des deux clubs).

CHAMPIONNAT

Arrêté municipal de longue durée (Rappel du règlement Art 62 Alinéa 5 des RG)

« 5. En cas d'indisponibilité prolongée d'une installation sportive déclarée, le calendrier ne peut être modifié, les clubs devant, dans ce cas, disposer d'un terrain de remplacement répondant aux exigences de la compétition. »

- O. FOURQUÉSIEEN Arrêté municipal du 21/04/2025 au 01/06/2025.



La commission demande au club d'O. FOURQUÉSIEEN de fournir un terrain de remplacement au plus tôt pour les rencontres suivantes :

Le 27/04/2025 O. FOURQUÉSIEEN 1 (D2) / U.S. GARONNAISE 1 (D2)

Le 18 /05/2025 O. FOURQUÉSIEEN 1 (D2) / E.S THÉZIÉROISE 1 (D2)

✓ **Aucunes rencontres ne sera reportées.**

CHAMPIONNAT MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Dépt 2 Poule A

Match : N° 28540358

U.S. GARONNAISE 1 (D2) / A.S. DE CAISSARGUES 1 (D2) initialement prévu le 23/03/2025 **est avancé au 22/03/2025 à 15h00 sur le stade de Garons (Accord des deux clubs).**

Dépt 4 Poule D

Match : N° 28550319

J.S CHEMIN BAS D'AVIGNON 2 (D4) / F.C CALVISSON 2 (D4) initialement prévu le 23/03/2025 **est avancé au 22/03/2025 à 19h30 sur le stade Jean Bouin (Accord des deux clubs).**

CHAMPIONNAT REPROGRAMMATION

Les rencontres suivantes non jouées le 16/03/2025 pour cause d'arrêtés municipaux ou de terrain impraticable sont reportées au 30/03/2025.

Dépt 3 Poule A

F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3) / S.C ANDUZE 2 (D3)

Dépt 4 Poule C

E.S THÉZIÉROISE 2 (D4) / F.C. VAL DE CEZE 2 (D4)

Les rencontres suivantes non jouées pour cause d'arrêtés municipaux ou de terrain impraticable sont reportes au 20/04/2025.

Dépt 1

C.A. BESSÈGEOIS 1 (D1) / R.C. GÉNÉRAC 1 (D1)

Dépt 2 Poule A

A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2) / E.S THÉZIÉROISE 1 (D2)

U.S. GARONNAISE 1 (D2) / A.S. BEAUVOISIN 1 (D2)

E.F. VÉZENOBRES CRUV 1 (D2) / ALL FIVE ACADEMIE AFA 1 (D2)

Dépt 2 Poule B

F.C. VATAN 1 (D2) / F.C CALVISSON 1 (D2)

Dépt 3 Poule A

F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3) / SP.C. DE BROUZET L/ 1 (D3)

LM/STA SEDISUD 1 (D3) / ASC CHAMBORIGAUD 1 (D3)

S.C ANDUZE 2 (D3) / A.S LE COLLET 1 (D3)

O. ST HILAIRE JASSE 1 (D3) / U.S MONOBLÉ 2 (D3)

Dépt 3 Poule B

U.S ST JULIEN PEY. 1 (D3) / E.J.P. GRAND COMBIEN 1 (D3)

OL DE GAUJAC 1 (D3) / U.S. PUJOLAISE 1 (D3)



Dépt 3 Poule C

GALLIA C. QUISSACOIS 1 (D3) / NIMES MAS DE MINGUE 1 (D3)

Dépt 3 Poule D

F.C VAUVERT 2 (D3) / O.C BELLEGARDE 1 (D3)

F.C LANGLADE 2 (D3) / ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3)

Dépt 4 Poule A

S.C. ST MARTIN VALG. 2 (D4) / NIMES EST 1 (D4)

S.A ST HIPPI.FORT 2 (D4) / O. ST HILAIRE JASSE 2 (D4)

F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4) / F.C BOISSET GAUJAC 1 (D4)

Dépt 4 Poule B

E.S. 3 MOULINS 2 (D4) / E.F. VÉZENOBRES CRUV 2 (D4)

S.C FOURNES 1 (D4) / F.C MILHAUD 1 (D4)

Dépt 4 Poule C

FC O. ST ALEXANDRE 1 (D4) / A.S. VERSOISE 1 (D4)

FORFAITS SIMPLE NOTIFIÉ À L'AVANCE

- ✓ Suite au courriel du club de GALLIA C. QUISSACOIS, nous informons que son équipe 2 ne pourra se déplacer à S.C. ST MARTIN VALG.

Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544146

S.C. ST MARTIN VALG. 2 (D4) / GALLIA C. QUISSACOIS 2 (D4)

GALLIA C. QUISSACOIS 2 (D4) Battu par forfait.

- ✓ Suite au courriel du secrétaire de FC O. ST ALEXANDRE, Mme DAYEZ nous informons que par manque d'effectifs, son équipe ne pourra se déplacer à RHONE GARDON.

Dépt 4 Poule C

Match : N° 28625220

ENT RHONE GARDON 1 (D4) / FC O. ST ALEXANDRE 1 (D4)

FC O. ST ALEXANDRE 1 (D4) Battu par forfait.

- ✓ Suite au courriel du club de J.S.O AUBOR, nous informons que par manque d'effectifs, son équipe ne pourra recevoir J.S CHEMIN BAS D'AVIGNON 2.

Dépt 4 Poule D

Match : N° 28550314

J.S.O AUBORD 2 (D4) / J.S CHEMIN BAS D'AVIGNON 2 (D4)

J.S.O AUBORD 2 (D4) Battu par forfait.



RETOUR CSR

Dépt 4 Poule B

Match : N° 28547100 du 16/03/2025

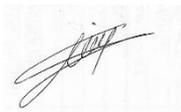
SF REMOULINS 1 (D4) / S.C NIMOIS 2 (D4)

S.C NIMOIS 2 (D4) Battu par forfait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJER

